



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : SG/HM/2024-09-19

Lettre simple

ORANGE SA

111, quai du Président Roosevelt

CS 70222

92449 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

À l'attention de **Madame Christel Heydemann**
Directrice Générale

Paris, le 19 septembre 2024.

Objet : Actionnariat salariés : demande d'organisation d'une nouvelle Offre Réservée aux Personnels

Madame la Directrice Générale,

[L'article paru dans Investir le 31 août 2024](#) a retenu toute notre attention : il met en exergue la volonté d'Orange de développer l'actionnariat salarié, en organisant une ORP (offre réservée aux personnels) tous les deux ou trois ans.

La dernière ORP, Together 2021, remonte à 3 ans. Les personnels d'Orange détiennent actuellement près de 8% du capital d'Orange, l'objectif de la Loi Pacte de 2019 étant d'atteindre 10% du capital des entreprises françaises détenu par leurs salariés.

La CFE-CGC Orange et l'ADEAS sont favorables à l'actionnariat salariés...

Nous souscrivons pleinement à une politique de développement de l'actionnariat salariés, favorable à la stabilité de l'actionnariat d'Orange, au partage de la valeur produite, à l'engagement des personnels, et à la participation des salariés à la démocratie actionnariale.

La CFE-CGC Orange et l'ADEAS ont d'ailleurs déployé leurs meilleurs efforts pour que la dernière opération, Together 2021, soit [un succès](#) pour l'entreprise et une [opération positive pour l'ensemble des personnels du Groupe](#), que nous avons accompagnés via de nombreux documents explicatifs et réunions d'information, après avoir largement contribué à l'élaboration d'un dispositif attractif.

Nous avons également porté la demande d'étendre [l'abondement de l'employeur](#) au versement pour versement de tout ou partie de la participation (et plus seulement de l'intéressement) dans le fonds Orange Actions du PEG, qui simplifie les mécanismes d'abondement et favorise en effet le développement de l'actionnariat salariés.

... et demandent qu'une nouvelle ORP soit organisée dès 2025

Together 2021 remonte maintenant à 3 ans, et les fonds seront disponibles en juin 2026.

Nous demandons donc qu'une nouvelle ORP, très attendue par les personnels du Groupe, soit organisée dès l'an prochain.

.../...

.../...

Elle sera tout à fait en adéquation avec les valeurs que souhaite incarner Orange : attention envers les personnels, et responsabilité partagée pour associer les collègues à la croissance de l'entreprise et – si possible - du cours de l'action. Nous espérons donc que vous aurez l'audace de la mettre en œuvre.

Nos représentants se tiennent à votre disposition pour échanger sur ses modalités, afin d'en faire une opération « gagnant-gagnant » pour l'entreprise comme pour nos collègues. Nous avons d'ailleurs [émis des propositions concrètes](#) en ce sens au moment du bilan de l'opération Together 2021, qui peuvent servir de base de réflexion pour optimiser le dispositif proposé, afin de le rendre à la fois plus économique pour l'entreprise et plus simple pour les salariés.

Nous espérons qu'une suite favorable sera donnée à notre demande : dans une période où l'engagement des personnels est de plus en plus sollicité, les équipes ont besoin que la Direction prouve qu'elle s'engage également et reconnaît les efforts faits, au-delà des mails de remerciements.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Hélène Marcy
Vice-Présidente de la CFE-CGC Orange
Élue au Conseil de surveillance
du fonds Orange Actions



Stéphane Gouriou
Délégué syndical CFE-CGC Orange
Président de l'ADEAS
Élu au Conseil de surveillance
du fonds Orange Actions



Copie :

- Thierry Perrouault – Directeur des Relations Actionnaires
- Emma Prod'homme - Direction Juridique Sociétés & Europe